

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Rhône-Alpes et gendarmerie  
pour la zone de défense  
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 13754 du 13 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : INTJ1300543S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 8246 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300421S),

Décide:

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

Lamarzelle, Olivier	Nigend : 215 060	Numéro de livret de solde : 8 069 010
Stumpf, Fabien	Nigend : 100 307	Numéro de livret de solde : 5 125 270
Gnoboa, Charles-Hervé	Nigend : 227 739	Numéro de livret de solde : 8 076 075

Fait le 13 février 2013.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie  
de Rhône-Alpes et la gendarmerie  
pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,  
J.-P. RIDAO*